

# Charte qualité éditoriale

## Revue scientifique

Les revues scientifiques qui veulent prétendre au soutien de Prairial doivent respecter les normes communes de l'édition scientifique :

- Évaluation des articles par les pairs (rapporteurs extérieurs au comité de rédaction) ;
- au moins 50 % d'auteurs extérieurs à l'entité éditrice de la revue ;
- au moins 5 articles de recherche publiés par année civile.

**En accédant à Prairial et aux services proposés par le Pôle éditorial, la revue prend les engagements suivants :**

### Modèle économique

- Maintenir la revue en accès ouvert dans la durée ou, pour les revues en transition, passer en accès ouvert dans les 24 mois ;
- ne demander aucun frais de soumission ou de publication aux auteurs.

### Qualité éditoriale

- Faire une demande d'ISSN au moment de la parution du premier numéro ;
- respecter la périodicité déclarée<sup>1</sup> ;
- proposer des titres, résumés et mots-clés au minimum en français et en anglais ;
- rédiger des normes éditoriales en direction des auteurs et les afficher sur le site de la revue ;
- déposer régulièrement (au moins une fois par an) les archives des numéros produits sur l'espace de stockage dédié à cet effet et mis à disposition par le pôle éditorial.

### Transparence

- Afficher clairement la politique éditoriale de la revue sur le site ;
- décrire publiquement et précisément le mode d'évaluation des articles ;
- afficher la composition des comités et le rattachement institutionnel de leurs membres ;
- afficher le temps moyen entre soumission et publication des articles.

1. Dans le cas où le pôle éditorial apporte une aide pour le secrétariat d'édition, il devra recevoir l'ensemble des articles à traiter 3 mois avant publication.

## Respect de l'auteur et du droit d'auteur

- Mettre en place une politique de contrats d'auteurs avec cession non exclusive des droits ;
- appliquer une licence Creative Commons à ses contenus :

*Licences recommandées par le pôle éditorial*

CC BY                      CC BY-SA

*Autres licences possibles*

CC BY-NC                CC BY-NC-SA

- décrire la politique de la revue vis-à-vis de l'auto-archivage (selon les modalités proposées par Sherpa Romeo et Mir@bel).

## Vie du pôle éditorial

- Participer, dans la mesure de ses moyens, au développement du pôle éditorial (participation à des groupes de travail, implication dans la formation des équipes éditoriales...).

**À échéance de 24 mois, la revue s'engage à adopter les bonnes pratiques éditoriales suivantes :**

Engagements à préciser, après échanges entre les responsables de la revue et les représentants du pôle éditorial (à moduler en « exigés » et « fortement recommandés ») :

- Diversifier son autorat par des appels à contribution publics réguliers ;
- diversifier la composition des comités (diversité des rattachements institutionnels, ouverture vers l'international, parité hommes-femmes...) ;
- structurer et organiser la rédaction de la revue (élection et rotation des comités de rédaction et de lecture, amélioration du processus éditorial) ;
- favoriser la professionnalisation de l'équipe afin de faire progresser la qualité du travail éditorial sur les textes ;
- afficher les positions et les actions de la revue en faveur de l'éthique, de l'intégrité scientifique et de la lutte anti-plagiat.

**Si la revue ne respecte pas les engagements inscrits dans cette charte, le pôle éditorial pourra revenir sur l'aide apportée après avis du conseil scientifique et décision du comité d'orientation.**

## Accompagnement

- Apporter un conseil éditorial, technique et juridique ;
- proposer des formations et de la documentation sur les questions d'édition ;
- apporter un soutien au montage de dossiers de candidature à des plateformes internationales d'édition scientifique en accès ouvert (OpenEdition...) ou à des dossiers de demandes de soutien financier ;
- informer les équipes éditoriales sur l'accès ouvert et l'évolution des problématiques liées à la diffusion scientifique numérique

## Référencement

- Œuvrer pour le référencement et la diffusion internationale de la revue (DOAJ, Mir@bel, Isidore, Sudoc, Google scholar...)

## Communication

- Assurer une diffusion régulière d'informations concernant la revue (appels à contribution, parution de numéros...) via différents canaux mis en place par le pôle éditorial.

## Hébergement (pour les revues diffusées sur Prairial)

- Créer un site dédié à la revue et en assurer la gestion informatique à long terme ;
- former les équipes éditoriales des revues à l'usage de la chaîne éditoriale Métopes et du CMS Lodel ;
- offrir des informations statistiques sur la consultation de la revue ;
- fournir des DOI aux articles publiés ;
- organiser, chaque année, une matinée d'échanges avec les responsables et les équipes éditoriales des revues.